

Les six projets du gouvernement pour transformer et valoriser les déchets



Image d'illustration. © S.O. pour Batiactu

ACCORD. Ce vendredi 18 janvier 2019, Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition Écologique et solidaire, et Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des finances ont signé le Contrat du comité stratégique de filière (CSF) "Transformation et valorisation des déchets".

Au tour du gouvernement de s'engager pour la gestion des déchets. Quelques jours après la signature entre la Capeb, la Federec BTP et la Fnade d'un accord pour la mise en place d'une charte concernant la gestion des déchets de chantier, Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, et Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des finances, ont signé le Contrat du comité stratégique de filière (CSF) "Transformation et valorisation des déchets".



www.batiactu.com

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

Au cœur de cet accord interministériel *"six projets structurants pour répondre aux principaux défis et développer en France une industrie du recyclage performante et compétitive à l'échelle internationale"*, expliquent les ministères. Ce contrat s'inscrit dans la feuille de route économie circulaire (Frec) du 23 avril 2018, qui vise à diviser par deux la mise en décharge et d'atteindre 100 % de plastiques recyclés d'ici à 2025. *"Une meilleure gestion de nos déchets c'est plus de performance économique, avec de nombreux emplois non délocalisables à la clef et plus de performance écologique, avec une plus faible utilisation des ressources naturelles"*, précise Brune Poirson.

Parmi les six axes de l'accord, on retrouve notamment la volonté de *"développer et soutenir l'incorporation de matières premières de recyclage dans les produits finis"*. Le gouvernement souhaite ainsi augmenter le taux de matériaux recyclés dans les produits *"tout en assurant leur qualité, leur traçabilité et une réelle sécurité pour les citoyens"*. L'accélération de la croissance des entreprises environnementales est également un aspect du CSF. Pour ce faire, le gouvernement propose d'accompagner les PME et ETI françaises à définir une stratégie de développement à l'échelle mondiale.